

République Française

Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes de l'Aire à l'Argonne

SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
59	37	37 + 5 pouvoirs

Date de convocation
9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre à vingt heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu à la salle des fêtes de Longchamps sur Aire, sous la présidence de **Martine AUBRY**, Présidente.

Présents : **ADRIAN Jean-Louis, AUBRY Martine, BACHELEZ Eric, BARDOT Fabrice, BAZART Christian, BERTHAUX Evelyne, BIGUINET Josiane, BRISSE Philippe, CHARTON Patrice, DECHEPPE Mathilde, DEJEAN Sabrina, ERNST Frédéric, FABRE Hervé, FARCIAGE Pascal, GROSS Patrick, ILIC Jean-Marc, JOSSELIN Sylvine, KLEIN Dania, LOCARDEL Maurice, LOMBART Vincent, L'HUILLIER Gérard, MACINOT Séverine, MENUSIER Pascal, MICHEL Marie-Claude, MIGOT Thierry, MOREAU Michel, MOREL Mireille, NICOLAS Marc, PALIN Laurent, POLMARD Christine, RAMAND Anne, RAMAND Thierry, RENAUDIN Bernard, SANGNIER Yannick, SOLTYSIAK Régis, VERDUN Marie-Pierre, WEISSE Brigitte.**

Absents : **BRENEUR Robert, CHASSEIGNE Didier, FOURES Sylvain, HUMBERT Raphael, HURAUT Jean-Marie, LANG Christophe, LINARD Lidwine, PATRIS Karine, PHILIPPOT Céline, PHILIPPOT Nathalie, PINET Julien, THILL Angélique, WEISS Christian, WITZ Francis, CHARRIOT Sophie, KLEIN Françoise, LECLERC Raymond.**

Représentés : **FEVEZ Clément** pouvoir donné à **MOREL Mireille, GARAT Cédric** pouvoir donné à **AUBRY Martine, GEORGE Marie-Cécile** pouvoir donné à **MICHEL Marie-Claude, JEANSON LAMBERT Chantal** pouvoir donné à **MOREAU Michel, OBARA Sylvain** pouvoir donné à **RAMAND Anne, CHAUDRON Alain** titulaire de **SOLTYSIAK Régis, JACQUET Clarisse** titulaire de **FARCIAGE Pascal, MOLITOR Pierre-Louis** titulaire de **FABRE Hervé**.

Monsieur **ERNST Frédéric** a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Projet de rénovation de l'éclairage de 3 bâtiments intercommunaux : validation du plan de financement et demande de subventions

N° de délibération : DE_2025_119

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-21,

Considérant le dispositif Fonds Vert - Axe 1 : Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

Madame la Présidente explique au conseil que la collectivité souhaite procéder au renouvellement de l'éclairage principal des gymnases de Vaubecourt, de Seuil d'Argonne et de l'école de Pierrefitte sur Aire. Il s'agira de remplacer les tubes fluorescents par des LED et de mettre en place des comptages afin de permettre une meilleure gestion énergétique des bâtiments.

Les bâtiments sont inscrits dans notre Schéma Directeur de l'Energie. Ils feront l'objet d'une rénovation énergétique complète dans les années à venir. Le changement d'éclairage constitue une première étape.

Dans le cadre de ces travaux, la Communauté de Communes sollicite une subvention au titre du Fonds Vert.

Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel de l'opération est proposé comme suit :

Dépenses	Montant HT	%	Recettes	Montant	%
Gymnase Vaubecourt	18 140		Fonds Vert	13 635,5	25
Gymnase Seuil	20 558		Autres financeurs	13 635,5	25
Ecole de Pierrefitte	15 844		Autofinancement	27 271	50
TOTAL	54 542	100	TOTAL	54 542	100

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte l'opération présentée et les modalités de financement ;
- Approuve le plan de financement prévisionnel ;
- Précise que les dépenses sont inscrites au budget prévisionnel 2025 ;
- Autorise la Présidente à solliciter tous financeurs potentiels ;
- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- Autorise la Présidente à entreprendre toutes les démarches administratives, techniques et financières et à signer tous les documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Martine AUBRY,
Présidente



Martine AUBRY

Martine AUBRY
2025.12.22 10:08:35 +0100
Ref:10114468-15250954-1-D
Signature numérique
la Présidente